

En plein régime

VALEOLE | L'éolienne de Charrat a le vent en poupe...



Bernard Troillet, président de ValEole, et Paul-Alain Clivaz, ingénieur, sont heureux du premier bilan de l'installation de Charrat. LDD

Les Conseils municipaux de Saxon, Charrat et Fully ont bénéficié d'une présentation détaillée du projet, qui a ensuite fait l'objet d'une information aux assemblées primaires de Saxon et Charrat. Potentiel et stratégie du Valais dans le domaine des énergies renouvelables, premier bilan de production de l'éolienne Adonis de Charrat, rapport d'impact, bénéfices des communes partenaires, etc. Transparence et responsabilité ont guidé la démarche de ValEole tout au long de ce processus. Un choix récompensé. «Les conseils et assemblées primaires de Saxon et Charrat ont réservé au projet un accueil très positif», se réjouit Bernard Troillet, président de ValEole. A Fully cependant, le Conseil communal n'ayant pu se déterminer sur le Plan d'aménagement détaillé, le conseil d'administration a choisi d'abandonner l'éolienne située sur la commune.

50% DES BESOINS DE CHARRAT

Mise en service fin juillet 2012, l'éolienne de Charrat est non seulement bien acceptée par la population locale mais affiche de surcroît une belle activité: entre août et décembre 2012, pas moins de 2,1 millions de kWh ont été produits, un résultat conforme aux prévisions. Sur l'année, avec l'équivalent d'environ 2200 heures à pleine puissance, l'estimation s'élève à 6,5 millions de kWh, soit plus de la moitié des besoins de la commune de Charrat. Lorsque les cinq éoliennes seront en fonction, ValEole estime que 15% de la consommation globale des six communes actionnai-

res seront couverts. Une proportion d'énergie renouvelable remarquable.

LE VENT DU MONT-D'OTTAN

«Adonis bénéficie d'un régime de vent différent de celui de Mont-d'Ottan (Martigny, 2008) ou de Cime-de-l'Est (Collonges-Dorénavaz, 2005)», explique Paul-Alain Clivaz, ingénieur et responsable du département énergies renouvelables chez SEIC-Télédis, actionnaire de ValEole. «Certains s'étonnent de voir l'éolienne de Charrat et celle de Martigny tourner à des périodes différentes, mais qu'ils se rassurent, c'est normal! A Charrat, l'éolienne fonctionne essentiellement grâce aux thermiques remontant la vallée du Rhône. Elle tourne donc moins souvent, mais en revanche elle est très vite en pleine puissance.»

PROCHAINES ÉTAPES

La prochaine étape du parc Grand Chavallard est la finalisation du dossier, en particulier du rapport d'impact sur l'environnement où toutes les nuisances éventuelles liées au bruit, à l'ombre portée des pales, au paysage, aux milieux naturels ou encore aux oiseaux et aux chauves-souris ont été étudiées dans le détail, et des mesures prises pour limiter ces impacts. Ce plan sera ensuite soumis à l'approbation des Conseils municipaux puis des assemblées primaires des communes de Charrat et Saxon, avant d'être transmis au Conseil d'Etat pour homologation.

Journées «portes ouvertes» prévues en avril.